Modèle d’analyse SWOT de la préparation

Durant l’atelier consacré à la préparation, il est important d’effectuer une analyse SWOT (forces, faiblesses, possibilités et menaces) des capacités des parties prenantes en matière de programmes de transferts monétaires (PTM). Lorsque la Société nationale a déjà une expérience en matière de PTM, il peut être utile que chaque département prépare une ébauche de l’analyse SWOT avant l’atelier. Cette analyse peut aider à repérer les principaux goulets d’étranglement et contraintes qui peuvent empêcher la mise en œuvre des opérations potentielles de transferts monétaires ou en limiter l’efficacité, la portée ou la rapidité. Au moment de décrire les faiblesses, indiquez si possible les moyens de les surmonter. Vous trouverez ci-dessous un exemple adapté d’analyse SWOT de la préparation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Forces** | **Faiblesses** |
| * La direction est disposée à envisager les transferts monétaires comme une solution d’intervention possible. * Il existe des procédures opérationnelles normalisées relatives aux interventions en cas de catastrophe, et celles-ci peuvent être actualisées pour inclure les PTM. * Le département des finances de la Société nationale est prêt à participer tant que des procédures sont élaborées et appliquées. * Le personnel du siège et des sections de la Société nationale est sensibilisé aux PTM. * La Société nationale dispose d’une expérience en matière de PTM (argent contre travail, distribution directe d’espèces pour soutenir la construction de logements, les moyens de subsistance et les besoins multisectoriels). * La Société nationale peut compter sur des employés et des volontaires ayant une expérience dans la mise en œuvre de PTM. * La Société nationale a déjà collaboré avec des organismes nationaux de financement, par ex. des organismes de transfert de fonds. * Les expériences en matière de PTM menées à ce jour sont bien documentées. * Les communautés sont bien organisées et participent à la préparation. * Des données secondaires fiables sont disponibles. * Un soutien technique est mis à disposition par la Fédération et les partenaires de la Société nationale. * La Société nationale communique et partage les enseignements tirés avec d’autres organisations humanitaires. * Les bénéficiaires sont très réceptifs aux transferts monétaires. * Les communautés apprécient la flexibilité des transferts monétaires. | * Les capacités d’un seul prestataire de services financiers ne permettent pas la mise en place rapide d’une intervention à grande échelle. Vous devez envisager de collaborer avec plus d’un prestataire de services. * Les procédures d’approbation interne peuvent retarder la distribution d’espèces à grande échelle. Cette problématique doit être prise en compte au moment de la mise à jour des procédures opérationnelles normalisées. * Les employés et les volontaires disposant de compétences en matière de PTM ne sont pas nombreux. Vous pouvez envisager de fournir une formation et un encadrement en la matière. * Les ménages bénéficiaires peuvent rencontrer des difficultés pour accéder à l’argent (par ex. coûts supplémentaires liés au transport, sécurité, accès aux marchés et accès aux prestataires de services financiers). Ces problèmes doivent être résolus au moment de l’élaboration des PTM. * La Société nationale n’inclut pas les transferts monétaires dans ses évaluations et lors de l’élaboration de ses programmes. Les PTM doivent être intégrés dans les systèmes et les outils de la Société nationale (par ex. dans la planification d’urgence, dans les questionnaires d’évaluation et dans les procédures opérationnelles normalisées). |
| **Possibilités** | **Menaces** |
| * Les PTM offrent un plus grand choix aux bénéficiaires. * Les PTM améliorent le rapport coût-efficacité de l’acheminement de l’aide humanitaire. * Lorsque des systèmes et des procédures sont en place, la mise en œuvre des PTM peut être plus rapide. * La Société nationale a le potentiel pour jouer un rôle de chef de file en matière de PTM dans son pays et au sein du Mouvement. * Les PTM peuvent contribuer au développement professionnel des employés et des volontaires de la Société nationale. * Les PTM peuvent être intégrés dans les activités de communication de la Société nationale par le biais de récits et de données de suivi. * Les PTM peuvent accroître les possibilités de collecte de fonds. | * Les ressources peuvent être détournées – à l’interne et à l’externe. * Il existe un risque de perte de visibilité pour la Société nationale. * Les PTM peuvent accroître l’insécurité des ménages bénéficiaires. * Les prestataires de services financiers n’ont peut-être pas la capacité ni la volonté de mettre en place des programmes de transferts monétaires. * La Société nationale n’a peut-être pas la capacité de fidéliser les employés et les volontaires de la Société nationale ayant une expérience en matière de PTM. |